



FONDS D'ACTION  
QUÉBÉCOIS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

# AGIR ET RÉUSSIR, ENSEMBLE

RAPPORT  
ANNUEL  
2018  
2019





Campagne de nettoyage du Parc national du Bic - 9 juin 2018 | **Projet** : Réseau d'observation citoyenne du littoral (ROCLIT) | **Organisme** : Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire | **Programme** : Action-Climat Québec, volet local (2016-2018)

# TABLE DES MATIÈRES



**MOT DE LA  
PRÉSIDENTE**

/04



**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

/05



**MOT DE LA  
DIRECTION GÉNÉRALE**

/06



**ÉQUIPE**

/07



**LE FONDS D'ACTION  
QUÉBÉCOIS POUR  
LE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

/08



**CHIFFRES ET  
FAITS SAILLANTS  
2018-2019**

/09



**LES  
PROGRAMMES**

/10



**NOUVEAUX  
PARTENARIATS**

/16

**CHANGEMENTS  
DE COMPORTEMENT**

/17



**ÉTATS  
FINANCIERS  
2018-2019**

/18

# MOT DE LA PRÉSIDENTE

## UN DÉFI RÉUSSI POUR L'INTÉGRATION DE PLUSIEURS NOUVEAUX MANDATS

Je suis enthousiaste de terminer ma première année complète à la présidence du conseil d'administration du Fonds d'action québécois pour le développement durable, au sein d'un groupe d'administrateurs mobilisés et engagés et d'une organisation en croissance. Une année chargée au niveau des opérations pour l'équipe et ses partenaires, mais une année qui a su démontrer la grande agilité de l'organisation à opérer des mandats de natures différentes auprès de clientèles variées.

Dans la mise en place de ces mandats, le FAQDD a su faire ce qu'il fait de mieux, soit offrir un cadre optimal à des acteurs engagés, pour opérer des changements de pratiques professionnelles et d'habitudes quotidiennes, voir au final des changements de société. Le Conseil d'Administration remercie et félicite son équipe administrative pour l'effort soutenu fourni ces derniers mois pour livrer ces mandats novateurs, mais aussi ses partenaires gouvernementaux pour leur confiance et le beau travail conjoint réalisé avec notre équipe dans la livraison de ces mandats.

## UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Depuis près de 20 ans, le FAQDD est un partenaire de choix pour les différents acteurs gouvernementaux qui veulent profiter d'un gestionnaire rigoureux, crédible et agile. En effet, afin de s'assurer de la qualité et de la pertinence des projets et programmes qu'il mène, le FAQDD s'est doté de processus rigoureux. Avec le temps, le FAQDD est d'ailleurs devenu plus qu'un gestionnaire de programmes. Il s'implique activement à la réussite de ceux-ci. Il accompagne les partenaires sur le terrain, stimule l'innovation, donne les moyens aux porteurs de projets de réussir, mesure les résultats concrètement et assure une bonne visibilité à ses partenaires.

En jumelant un travail collaboratif à un suivi attentif de l'avancement des projets, il permet l'atteinte, voire le dépassement, des objectifs fixés pour ses différents projets et programmes, que ce soit en matière de changements de comportements ou de réduction des gaz à effet de serre (GES). Le gouvernement s'est donné des objectifs ambitieux en termes de réduction de GES et le FAQDD est heureux de l'aider à réaliser ses objectifs et d'opérationnaliser ses programmes.

## DE NOUVEAUX PARTENARIATS AVEC LE PRIVÉ

Outre la mise en opération de nouveaux mandats, la dernière année aura permis de développer de nouvelles formules de partenariat qui permettent de mettre en valeur les forces de l'organisation, soient son réseau, sa connaissance générale des enjeux de développement durable. Ces projets-pilotes permettront de mieux évaluer comment bâtir des ponts avec le secteur privé qui s'intéresse de plus en plus à notre réseau d'acteurs de changement.



A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jeanne Charbonneau'.

**Jeanne Charbonneau**  
Présidente

# ÉQUIPE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### PRÉSIDENTE

**Jeanne Charbonneau**

Responsable au développement des affaires et au marketing  
Centre National en électrochimie et en Technologies Environnementales (CNETE)

### VICE-PRÉSIDENTE

**France Levert**

Vice-Présidente  
Réseau des femmes en environnement (RFE)

### TRÉSORIÈRE

**Nathalie Drapeau**

Directrice générale  
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie

### SECRÉTAIRE

**Jean-François Harel**

Secrétaire général, développement durable, affaires coopératives  
La Coop fédérée

### ADMINISTRATEURS

**Michel Brutti**

Associé principal  
CFA, Jarislowsky Fraser Limitée

**Alain Desjardins**

Directeur général  
Ville de Plessisville

**Philippe Dubuisson**

Sous-ministre associé aux politiques économiques  
Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)

**Sonia Gagné**

Présidente-directrice générale  
RECYC-QUÉBEC

**Pierre Meunier**

Associé / Conseiller stratégique  
Fasken Martineau

**Vincent Moreau**

Directeur général  
Réseau national des conseils régionaux de l'environnement

**Marc Picard**

Directeur général  
Caisse d'économie solidaire Desjardins

### REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement messieurs Gaston Bédard, Président-directeur général du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et Alain Lavoie, Directeur du Bureau de coordination du développement durable pour leurs précieuses contributions au développement de l'organisation.

# MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

## LE FONDS ÉCOLEADER – UNE FORMULE DE PROGRAMME RÉINVENTÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Au cours de la dernière année, l'équipe du FAQDD a eu la chance de construire les bases d'un nouveau projet porteur pour les entreprises québécoises en collaboration avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation, d'Écotech Québec et du Centre québécois de développement durable. Ce projet conjoint, lorsque mis en opération, permettra de faciliter la vie des entrepreneurs québécois qui souhaitent améliorer leur compétitivité par l'implantation de pratiques écoresponsables ou l'implantation de technologie propre en intervenant sur les principaux freins qui limite leur mise en action, soit : le manque de temps, de ressources et d'expertises sur ces questions.

En plus de compter sur l'apport de partenaires nationaux solides, le Fonds Écoleader pourra également s'appuyer sur l'apport de 18 partenaires régionaux qui nous aideront à déployer le projet sur l'ensemble du territoire québécois. Ces organisations partenaires, qui ont été sélectionnées à partir d'un appel de proposition mené à l'automne 2018, permettront, aux Agents du Fonds Écoleader qui seront embauchés au cours de la prochaine année, d'obtenir un encadrement efficace et d'avoir accès à des réseaux de partenaires stratégiques pour le déploiement du projet dans leur région.

Pour le Fonds Écoleader, la prochaine année sera l'occasion de lancer officiellement la mise en opération du programme de financement et du réseau d'Agent. L'équipe du FAQDD est d'ailleurs impatiente d'entamer ce déploiement en collaboration avec tous ses partenaires.

## DES PARTENARIATS ET DES CHAMPS D'INTERVENTION DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉS

En plus du Fonds Écoleader, le FAQDD a poursuivi l'opération et le développement de 4 autres mandats au cours de la dernière année. Il a notamment poursuivi son implication dans la lutte aux changements climatiques grâce à des partenariats le Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques. Tout d'abord, en poursuivant son travail dans le programme Action-Climat Québec pour stimuler la mobilisation citoyenne en lien avec la lutte aux changements climatiques et en assurant l'opération du programme Frigo-Climat qui permet d'encourager le traitement des GES contenus dans la mousse isolante des appareils réfrigérants en fin de vie.

Au niveau des matières résiduelles, nous avons contribué à la modernisation du parc des appareils de traitement des contenants consignés en collaboration avec RECYC-Québec et Boissons Gazeuses Environnement (BGE). Un programme qui aide les détaillants québécois à améliorer l'efficacité des opérations liées à la gestion des contenants consignés.

Enfin, une nouvelle entente avec la Caisse de Dépôt et de Placements du Québec nous permet de tester une approche pilote pour aider les organisations faisant partie de leur portefeuille philanthropique à implanter des pratiques écoresponsables.

## UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL ENGAGÉ

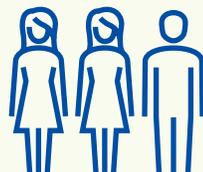
En terminant, j'aimerais remercier les membres de l'équipe pour le haut niveau de professionnalisme, de mobilisation et d'engagement démontré au cours de la dernière année. La mise en œuvre de plusieurs mandats en simultanée a demandé des efforts soutenus et prolongés de tous.



A handwritten signature in black ink that reads "Nicolas Girard". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Nicolas Girard**  
Directeur général

# ÉQUIPE



## DU FAQDD

L'équipe du FAQDD est formée de professionnels aguerris dont les expertises complémentaires couvrent la gestion de programmes de financement, l'analyse et l'accompagnement de projets, les communications, la mesure des changements de comportements et la vulgarisation.

**Nicolas Girard**

*Directeur général*

**Lina Barbeau**

*Coordonnatrice administrative*

**Guillaume Plamondon**

*Directeur, Partenariats et Évaluation d'impacts*

**Amélie Saint-Laurent Samuel**

*Directrice, Communication et développement stratégique*

**Sandrine Côté**

*Conseillère en communication*

**Véronique Desmarais**

*Coordonnatrice, Programmes et Changements de comportements*

**Claudine Ségui**

*Chargée de projets*

**Laurie Vallières**

*Chargée de projets*

### REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement madame Mélissa Marceau, Coordonnatrice administrative pendant 11 ans et monsieur Nicola Potvin, Coordonnateur des communications pendant 5 ans pour leur précieuse collaboration aux mandats du FAQDD.





# LE FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## MISSION

Le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) initie, suscite et soutient des actions visant à accélérer l'adoption de comportements ou de pratiques favorables au développement durable au Québec.

Depuis sa création en 2000, le FAQDD a assuré la gestion de plus de 61 millions de dollars, confiés par le gouvernement du Québec, dont l'effet de levier économique a dépassé les 100 millions de dollars. Cette somme a permis de soutenir plus de 550 initiatives rayonnant dans 17 régions.

Le FAQDD est un acteur d'innovation sociale au sein d'un réseau de décideurs et de professionnels en développement durable (associations, coopératives, entreprises, ministères, universités et municipalités.).

## LES VALEURS D'ORGANISATIONS:

### **Solidarité**

Guidés par la conviction que nous devons travailler ensemble pour avoir un impact significatif sur la société, nous agissons dans un esprit de collaboration et d'ouverture pour créer des alliances et des convergences. Les relations avec les partenaires et les collaborateurs se font dans un souci de partager les connaissances, les expertises et les réseaux pour accentuer les résultats.

### **Éthique/Équité**

Nous avons la conviction que le respect des individus passe par de hauts standards en matière d'équité et d'éthique. Dans l'ensemble de ses actions, chacun a le souci d'agir avec rigueur et cohérence pour s'assurer que chaque personne, chaque partenaire, chaque collaborateur soit traité de façon éthique, juste et équitable.

### **Responsabilité**

Nous croyons que chaque individu, pour atteindre son plein potentiel, doit développer sa capacité à prendre des responsabilités. Nous croyons également qu'une organisation, comme partie intégrante de la société doit adopter des pratiques responsables. Pour nous, la responsabilité se définit comme l'engagement à obtenir des résultats concrets en lien avec l'objectif final d'avoir un impact significatif sur la société, et d'en mesurer la portée. Être responsable demande un amalgame de courage, de proactivité et de créativité.

### **Transparence**

Nous avons le souci d'établir des relations de confiance basées sur l'honnêteté et l'engagement entre collègues, avec nos collaborateurs et clients, mais aussi avec l'ensemble de la société.

# FAITS SAILLANTS 2018-2019



## RÉUNIONS & COMITÉS

**5** conseils  
d'administration

**8** sous-comités  
stratégiques



## CONFÉRENCES ET FORMATIONS EN CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS

**5** conférences et panels

**2** ateliers de soutiens  
et de travail



## PROJETS

**20** projets en cours

**6** projets terminés

**4** nouveaux programmes  
et partenariats

**31,4 M\$** en nouveaux  
mandats



## DANS LES MÉDIAS

**f** **449**  
abonnés

**in** **1 992**  
abonnés

**1 519**  
abonnés

**1 951**  
abonnés  
à notre  
infolettre



# LES PROGRAMMES

Atelier sur les fleurs comestibles à Saint-Nazaire - 2 juin 2018 | **Projet** : Vers des Municipalités nourricières! | **Organisme** : Eurêko! | **Programme** : Action-Climat Québec, volet local (2016-2018)



# ACTION-CLIMAT



## QUÉBEC

Programme de soutien à la mobilisation et à l'action citoyenne en changements climatiques



Le 30 mars 2016, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) confiait au FAQDD la gestion du volet local et régional du programme Action-Climat Québec. Financé par le Fonds Vert, le programme découle de la priorité 8 du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques qui vise à mobiliser le Québec en soutenant les initiatives de la société civile et des communautés.

Ce programme a pour objectif d'engager les citoyens, entreprises, institutions et municipalités du Québec dans l'action et à encourager des changements de comportements et de pratiques en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation aux changements climatiques.

## LES RÉSULTATS

- **3 appels à projets** et le traitement de **207 propositions** par le FAQDD
- **26 projets financés** dans **15 régions** du Québec
- Implication de **258 organisations** dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques
- Un effet levier d'environ **2,3M\$** de contributions provenant des organisations et de leurs partenaires.
- Environ **180 000 personnes** ont été rejointes par les projets, dépassant **38 fois** les cibles initiales.



**Lancement du projet Forfait transport de Mobili-T**  
25 avril 2018



Programme de récupération  
**OPTIMALE DES  
RÉFRIGÉRATEURS  
ET CONGÉLATEURS**



## 1 frigo

Dont les gaz réfrigérants et la mousse isolante ne sont pas recyclés adéquatement génère autant de pollution qu'une voiture qui parcourt 17 000 km en un an.

En mars 2018, le gouvernement du Québec s'est associé au FAQDD afin de mettre en place le programme FrigoClimat, pour la récupération et la valorisation des réfrigérateurs et congélateurs domestiques.

Ce programme vise à traiter, de manière optimale, les gaz réfrigérants et les mousses isolantes que contiennent ces appareils. Si ces substances ne sont pas traitées adéquatement, elles peuvent appauvrir la couche d'ozone et émettre de puissants gaz à effet de serre (GES).

L'enveloppe financière de FrigoClimat est de 1,2 millions \$. Le programme prend fin le 31 mars 2019 ou jusqu'à l'épuisement de la subvention.

### LES RÉSULTATS

- 16 959 réfrigérateurs et congélateurs traités, évitant l'émission d'environ **16 111 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>**.
- **Traitement de 95 % des halocarbures** contenus dans les réfrigérateurs et congélateurs.
- Maintien d'un leadership québécois sur la technologie de traitements des appareils réfrigérants.
- Une **douzaine de nouvelles ententes et collaborations** établies avec des partenaires de la chaîne logistique (détaillants, transporteurs, recycleurs de métaux, etc.), permettant de traiter un plus grand nombre d'appareils et de changer les pratiques de l'industrie.



**Usine de traitement de PureSphera**  
Bécancour

## FONDS ÉCOLEADER

SOUTIEN  
AUX ENTREPRISES  
EN ESSOR  
ÉCORESPONSABLE

Le Fonds Écoleader est une initiative du Gouvernement du Québec, coordonnée par le FAQDD, en collaboration avec Centre québécois de développement durable (CQDD) et Écotech Québec. Il vise à soutenir les entreprises du Québec désirant adopter des pratiques d'affaires écoresponsables et des technologies propres, ce qui contribuera à la rentabilité et la compétitivité des entreprises du Québec, et plus particulièrement des PME.

Les principaux objectifs du programme sont :

- 1) de recruter, d'orienter, de former et de financer les entreprises (PME) en écoperformance ;
- 2) de rejoindre 50 000 entreprises, d'ici mars 2023, afin de les amener à prendre ce virage vert. Pour ce faire, un réseau d'agents présents dans toutes les régions du Québec sera mis en place, en plus d'un financement ciblé destiné aux entreprises.

### LES RÉSULTATS

- Création d'un comité consultatif composé de **13 têtes de réseau** des secteurs du développement économique, de la recherche et de l'environnement.
- Définition du **cadre de projet** (mode de fonctionnement, mécanique de suivi, outils, etc.) et de la **stratégie de communication**.
- **1 appel à propositions** pour le recrutement du réseau d'agents du Fonds Écoleader ayant impliqué une centaine d'organisations.
- Développement des bases d'un réseau **18 organisations** partenaires qui auront la responsabilité de mettre en œuvre les actions du Fonds Écoleader dans leurs régions.
- Suivi auprès de **plus d'une centaine d'organismes intéressés** par le Fonds Écoleader



# MAGNITUDE<sup>10</sup>



Onde de choc du développement durable en entreprise

En 2015, le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) annonçait le lancement du plan d'accélération Magnitude<sup>10</sup>. Fruit d'un partenariat avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), Magnitude<sup>10</sup> mise sur le rôle d'influence des regroupements d'entreprises pour mobiliser leurs entreprises membres et ainsi épauler significativement le gouvernement à faire passer de 20 % à plus de 30 % le nombre de PME québécoises ayant adopté des pratiques écoresponsables d'ici 2020.

Le projet Magnitude<sup>10</sup> a permis de rejoindre 10 425 utilisateurs sur le site web [magnitude10.com](http://magnitude10.com) et 11 765 individus par l'infolettre du FAQDD. De plus, le Rendez-vous Mobilisation<sup>10</sup> organisé au Musée national des Beaux-arts de Québec a accueilli près de 80 leaders contribuant activement à l'intégration du développement durable en entreprise.

## LES RÉSULTATS

- **11 associations sectorielles** participantes et un effet levier vers **500 entreprises** qui ont pris un virage écoresponsable.
- Un effet levier de **1,7 M\$** en contribution privée des regroupements et des entreprises qu'elles représentent.

## 500 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES, DONT :

- 5 bannières commerciales : BMR, La Vie en Rose, Corvette, Jean Coutu, DeSerre
- Administration portuaire de Montréal
- Pommes Enderle
- Teknion Roy et Breton
- Le Massif Inc.
- Guimond Construction



**RDV Mobilisation<sup>10</sup>**  
7 juin 2017



**Programme  
DE MODERNISATION  
DES APPAREILS  
DE RÉCUPÉRATION  
des contenants consignés**

Le 14 mars 2018, la ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) a octroyé au FAQDD une subvention de 15 000 000 \$ pour mettre en œuvre un Programme d'aide financière pour moderniser les équipements de récupération des contenants consignés chez les détaillants du Québec. Ce programme se décline sur 3 ans.

La modernisation du parc va permettre d'améliorer la maintenance des appareils pour le détaillant et le service au citoyen par des technologies plus fiables et plus rapides et par le fait même rendre plus efficace le système de consigne pour le gestionnaire. De juin 2018 à mars 2019, 58 % de l'enveloppe de la première année a été engagé.

## LES RÉSULTATS

- Le Programme a permis à **389 détaillants** de remplacer leurs appareils de plus de 10 ans ou d'acquérir un appareil supplémentaire.
- 98,7 % des machines remplacées ou ajoutées permettent la récupération du plastique et des canettes ; ce qui améliore **l'efficacité de la récupération** et **optimise l'espace** en magasin.
- 37 % des demandes ont été présentées par des détaillants indépendants et 63 % des demandes ont été présentées par des chaînes.



**Lancement du Programme d'aide financière pour moderniser les équipements de récupération des contenants consignés chez les détaillants du Québec**  
28 mai 2018



# NOUVEAUX PARTENARIATS

Le FAQDD a réalisé de nouveaux partenariats avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et avec la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics afin de les accompagner dans leur propre démarche de développement durable.

## ACCOMPAGNEMENT À L'ADOPTION DE PRATIQUES DURABLES / CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

La Caisse de dépôt et placement du Québec s'est donné comme mission de mobiliser l'ensemble de ses parties prenantes afin d'influencer positivement l'adoption de pratiques responsables. Dans ce cadre, le FAQDD a élaboré un projet qui vise à mettre à la disposition des organismes bénéficiaires de la Caisse un accompagnement pour la mise en place de bonnes pratiques en développement durable.

Dès le mois de mars 2019, une première cohorte de cinq organismes pourra bénéficier de ce service d'accompagnement sur mesure, qui leur permettra d'obtenir des conseils de la part d'experts pour mettre en place des pratiques écoresponsables et ainsi réduire leur empreinte environnementale.

### FAITS SAILLANTS

- Entre 2019 et 2022, **3 cohortes** d'organismes-bénéficiaires seront accompagnées
- Un total de **26 organisations** bénéficieront du service et passeront à l'action
- De **nouvelles opportunités** pour les organismes du réseau du FAQDD

## VOTRE CHOIX DURABLE / CAISSE DESJARDINS DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES PUBLICS

La Caisse des Desjardins de l'administration et des services publics souhaite concrétiser le développement durable dans sa démarche d'engagement dans le milieu. Pour ce faire, elle souhaite mettre en place un projet concret, à effet multiplicateur, visant à encourager ses membres à adopter de bonnes pratiques.

La collaboration entre la Caisse et le FAQDD vise à créer un concours ouvert aux organismes du réseau du FAQDD afin qu'ils proposent une initiative dans le domaine du développement durable. L'initiative serait retenue selon le coup de cœur des membres de la Caisse, suite à une présélection par le FAQDD et la Caisse. L'approche participative proposée pour les membres favorisera leur implication et l'adaptation de la formule à leur besoin.

# CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT : LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

## DÉCODER LE PROCESSUS DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS

En tant que gestionnaire de programmes d'innovations sociales, les leviers d'influences qui régissent les changements de comportements individuels et collectifs sont au cœur de nos préoccupations. Au fil des ans, le FAQDD a développé une expertise spécifique sur l'encadrement, le suivi et l'analyse des résultats des projets de sensibilisation et de mobilisation citoyenne. Notre compréhension des mécanismes de changements de comportements et de pratiques, dans un contexte de développement durable et de lutte aux changements climatiques, a permis de nous démarquer et d'appuyer nos partenaires dans leurs démarches.

Pour partager et concrétiser cette expertise, nous avons conçu deux conférences qui survolent les grands courants d'analyse du comportement individuel et collectif sur lesquels le FAQDD a basé son travail d'accompagnement de projet, en vue d'en maximiser les retombées pour la société.

## ANIMATION 2018-2019

Lors de la période 2018-2019, le FAQDD a été sollicité pour partager son expertise en changement de comportement lors de différents événements :

- Panel sur les changements de comportement - Les Vivats – 29 octobre 2018
- Conférence « L'énigme de la décision humaine » - Festival Zéro Déchet – 3 novembre 2018
- Conférence privée « L'énigme de la décision humaine » – 14 novembre 2018
- Conférence « L'énigme de la décision humaine » et ateliers pratiques - Parcours Développement durable PME Montréal – 30 janvier 2019
- Panel « L'économie comportementale et les Nudges au service de l'écoresponsabilité? » – Collectif Communication Citoyenne (C3) – 19 février 2019
- Participation au comité de sélection du programme GEST – 25 mars 2019



**Festival Zéro Déchet**  
3 novembre 2018

# ÉTATS FINANCIERS



## FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>19</b>
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS</b>	<b>21</b>
<b>ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET</b>	<b>22</b>
<b>BILAN</b>	<b>23</b>
<b>ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>24</b>
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>25</b>
<b>ANNEXE – FRAIS DE DÉVELOPPEMENT ET D'OPÉRATION</b>	<b>34</b>



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
801, Grande Allée Ouest  
Bureau 350  
Québec (Québec) G1S 4Z4  
Canada

Tél. : 418-624-3333  
Télec. : 418-624-0414  
[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Fonds d'action québécois pour le développement durable

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fonds d'action québécois pour le développement durable (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.*<sup>1</sup>

Le 14 juin 2019

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112991

## Fonds d'action québécois pour le développement durable

### État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Notes et annexe	2019	2018
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Amortissement des apports reportés – Magnitude 10	7	85 264	336 795
Amortissement des apports reportés – Action-Climat Québec	7	408 092	1 079 349
Amortissement des apports reportés – Gobeuses	7	652 367	—
Amortissement des apports reportés – PureSphera	7	788 215	—
Amortissement des apports reportés – Chantier	7	563 352	—
Amortissement des apports reportés – CDPQ	7	4 603	—
Revenus de placement		12 092	10 743
		<b>2 513 985</b>	<b>1 426 887</b>
<b>Charges</b>			
Aide financière versée – Magnitude 10	7	69 885	306 177
Aide financière versée – Action-Climat Québec	7	354 310	938 564
Aide financière versée – Gobeuses	7	502 500	—
Aide financière versée – PureSphera	7	660 674	—
Aide financière versée – Chantier	7	270 000	—
Frais généraux et administratifs	A	630 097	513 243
		<b>2 487 466</b>	<b>1 757 984</b>
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges sur les opérations courantes avant autres éléments	13	<b>26 518</b>	<b>(331 097)</b>
<b>Autres éléments</b>			
Variation de la juste valeur des placements de Fonds Cycle Capital I, S.E.C.	4	<b>(791 339)</b>	920 746
Autres revenus		449	161
		<b>(790 891)</b>	920 907
<b>(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges</b>		<b>(764 372)</b>	<b>589 810</b>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

## Fonds d'action québécois pour le développement durable

### État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019			2018
	Grevé d'affectations d'origine interne	Investi en immobilisa- tions	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	4 368 683	7 120	620 575	4 996 378
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(791 339)	(7 292)	34 259	589 810
Investissement en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	—	37 658	(37 658)	—
Solde à la fin	3 577 344	37 486	617 176	4 232 006

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

## Fonds d'action québécois pour le développement durable

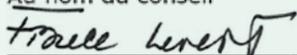
## Bilan

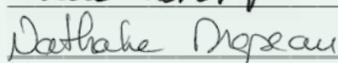
au 31 mars 2019

	Notes	2019	2018
		\$	\$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse		108 287	16 218 437
Dépôts à terme, au taux d'intérêt variant entre 0,75 % et 2,59 %		31 196 605	1 726 545
Débiteurs	3	448 894	12 312
Apports à recevoir		-	30 090 000
Frais payés d'avance		878	1 061
		<b>31 754 664</b>	<b>48 048 355</b>
Dépôts à terme, au taux d'intérêt variant entre 1,98 % et 2,94 %, échéant de 2020 à 2022		14 568 935	-
Placements en fidéicomis	4	3 506	12 065
Placements à la juste valeur	4	3 573 838	4 356 618
Immobilisations corporelles	5	7 664	3 682
Actifs incorporels	6	29 822	3 438
		<b>49 938 429</b>	<b>52 424 158</b>
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs		89 176	53 966
Sommes à remettre à l'État		77	4 733
		<b>89 253</b>	<b>58 699</b>
Apports reportés - Magnitude 10	7	-	85 264
Apports reportés - Action-Climat Québec	7	682 868	1 083 817
Apports reportés - Gobeuses	7	14 576 160	15 000 000
Apports reportés - PureSphera	7	421 625	1 200 000
Apports reportés - Chantier	7	29 891 015	30 000 000
Apports reportés - CDPQ	7	45 502	-
		<b>45 706 423</b>	<b>47 427 780</b>
Engagements	9		
<b>Actif net</b>			
Grevé d'affectations d'origine interne	8	3 577 344	4 368 683
Investi en immobilisations		37 486	7 120
Non affecté		617 176	620 575
		<b>4 232 006</b>	<b>4 996 378</b>
		<b>49 938 429</b>	<b>52 424 158</b>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


, administrateur


, administrateur

**Fonds d'action québécois pour le développement durable**
**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(764 372)	589 810
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés – Magnitude 10	(85 264)	(336 795)
Amortissement des apports reportés – Action-climat Québec	(408 092)	(1 079 349)
Amortissement des apports reportés – Gobeuses	(652 367)	—
Amortissement des apports reportés – PureSphera	(788 215)	—
Amortissement des apports reportés – Chantier	(563 352)	—
Amortissement des apports reportés – CDPQ	(4 603)	—
Amortissement des immobilisations corporelles	2 085	1 189
Amortissement des actifs incorporels	5 207	5 155
Variation de la juste valeur des placements de Fonds Cycle Capital I, S.E.C.	791 339	(920 746)
	<b>(2 467 634)</b>	<b>(1 740 736)</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(436 582)	13 783
Apports à recevoir	30 090 000	(29 730 000)
Frais payés d'avance	183	1 882
Créditeurs	30 554	(10 737)
Apports reportés – Magnitude 10	(90 000)	(270 000)
Apports reportés – Chantier	(30 000 000)	30 000 000
	<b>(405 845)</b>	<b>4 928</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation des dépôts à terme	(44 038 995)	784 796
Apport de capital dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C.	(8 559)	(15 573)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 067)	(2 321)
Acquisition d'actifs incorporels	(31 591)	—
Retraits de capital de la fidéicommis	8 559	15 573
	<b>(44 076 652)</b>	<b>782 475</b>
<b>Activités de financement</b>		
Encaissement d'une subvention	30 140 000	16 560 000
Encaissement des intérêts – Action-Climat Québec	7 143	10 486
Encaissement des intérêts – Gobeuses	228 527	—
Encaissement des intérêts – PureSphera	9 840	—
Encaissement des intérêts – Chantier	454 367	—
Encaissement des intérêts – CDPQ	105	—
	<b>30 839 982</b>	<b>16 570 486</b>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(16 110 150)	15 617 153
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	16 218 437	601 284
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>108 287</b>	<b>16 218 437</b>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

## Fonds d'action québécois pour le développement durable

### Notes complémentaires

31 mars 2019

---

#### 1. Statut et nature des activités

Fonds d'action québécois pour le développement durable (l'« Organisme ») a été constitué le 24 mars 2000 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Sa mission est d'initier, de susciter et de soutenir des actions visant à accélérer l'adoption de comportements ou de pratiques favorables au développement durable au Québec. L'Organisme n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

#### 2. Méthodes comptables

##### *Référentiel comptable applicable*

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, soit la Partie III du *Manuel de CPA Canada*. Ils tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

##### *Utilisation d'estimations*

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. L'élément important des états financiers qui requiert l'utilisation d'estimations est l'évaluation des placements. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

##### *Constatation des produits*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque sa réception est raisonnablement assurée.

##### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

L'Organisme présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

##### *Immobilisations corporelles et actifs incorporels*

Les immobilisations sont établies au coût. L'amortissement est déterminé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Équipement de bureau et améliorations locatives	5 ans
Matériel Informatique	3 ans
Site Internet	3 ans

## Fonds d'action québécois pour le développement durable

### Notes complémentaires

31 mars 2019

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Le placement dans la société en commandite, lequel est évalué à la juste valeur à la date de clôture;
- b) Les placements en actions cotées, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les gains et les pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et les pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les autres produits de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

### *Ventilation des charges*

Les frais généraux imputés correspondent à 15 % pour le programme Action-Climat Québec de l'aide financière versée selon l'entente du gouvernement.

Les frais généraux imputés pour les programmes Magnitude 10, Gobeuses, PureSphera, Chantier et CDPQ sont déterminés en fonction du temps nécessaire à l'administration des projets respectifs. Les enveloppes de frais d'administration sont suivies par programme pour s'assurer du respect des maximums permis selon les ententes du gouvernement.

## 3. Débiteurs

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Clients	<b>13 912</b>	3 203
Intérêts courus	<b>419 628</b>	—
Taxes à la consommation	<b>15 354</b>	9 107
	<b>448 894</b>	12 312

## Fonds d'action québécois pour le développement durable

### Notes complémentaires

31 mars 2019

#### 4. Placements

	2019	2018
	\$	\$
Fonds Cycle Capital I, S.E.C. 7 322 603 parts (participation de 9,11 %)		
Solde au début	<b>4 356 618</b>	3 420 299
Variation de la juste valeur	<b>(791 339)</b>	920 746
Apports de capital	<b>8 559</b>	15 573
Solde à la fin	<b>3 573 838</b>	4 356 618
<b>Fonds engagés pour Fonds Cycle Capital I, S.E.C., mais non déboursés<sup>1</sup></b>	<b>3 506</b>	12 065

<sup>1</sup> Les fonds engagés pour Fonds Cycle Capital I, S.E.C., mais non déboursés, sont détenus en fidélicommis au 31 mars 2019.

#### 5. Immobilisations corporelles

	2019			2018
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement de bureau	<b>22 677</b>	<b>21 737</b>	<b>940</b>	—
Améliorations locatives	<b>2 687</b>	<b>2 687</b>	—	313
Matériel informatique	<b>41 625</b>	<b>34 901</b>	<b>6 724</b>	3 369
	<b>66 989</b>	<b>59 325</b>	<b>7 664</b>	3 682

#### 6. Actifs incorporels

	2019			2018
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Site Internet	<b>10 909</b>	<b>10 909</b>	—	—
Site Internet – Plateforme – Chantier	<b>31 591</b>	<b>1 769</b>	<b>29 822</b>	—
Site Internet – Magnitude 10	<b>15 466</b>	<b>15 466</b>	—	3 438
	<b>57 966</b>	<b>28 144</b>	<b>29 822</b>	3 438

## Fonds d'action québécois pour le développement durable

### Notes complémentaires

31 mars 2019

#### 7. Apports reportés

Les apports reportés représentent les montants non utilisés de la subvention reçue du gouvernement du Québec qui, en vertu de la convention de subvention, sont destinés à l'aide financière et aux charges de fonctionnement courantes de l'Organisme pour les programmes Magnitude 10, Action-Climat Québec, Gobeuses, PureSphera et Chantier. Il y a aussi une subvention provenant de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

##### Magnitude 10

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	<b>85 264</b>	332 059
Encaissement d'une subvention	<b>90 000</b>	360 000
Subvention à recevoir	<b>(90 000)</b>	(270 000)
Aide financière versée	<b>(69 885)</b>	(306 177)
Frais généraux et administratifs	<b>(15 379)</b>	(30 618)
Solde à la fin	<b>—</b>	85 264

##### Action-Climat Québec

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	<b>1 083 817</b>	2 152 680
Aide financière versée	<b>(354 310)</b>	(938 564)
Frais généraux et administratifs	<b>(53 782)</b>	(140 785)
Revenus de placement	<b>7 143</b>	10 486
Solde à la fin	<b>682 868</b>	1 083 817

##### Gobeuses

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	<b>15 000 000</b>	—
Encaissement d'une subvention	<b>—</b>	15 000 000
Aide financière versée	<b>(502 500)</b>	—
Frais généraux et administratifs	<b>(149 867)</b>	—
Revenus de placement	<b>228 527</b>	—
Solde à la fin	<b>14 576 160</b>	15 000 000

**Fonds d'action québécois pour le développement durable**
**Notes complémentaires**

 31 mars 2019
 

---

**7. Apports reportés (suite)**
*PureSphera*

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Solde au début	<b>1 200 000</b>	—
Encasement d'une subvention	—	1 200 000
Aide financière versée	<b>(660 674)</b>	—
Frais généraux et administratifs	<b>(127 541)</b>	—
Revenus de placement	<b>9 840</b>	—
Solde à la fin	<b>421 625</b>	1 200 000

*Chantier*

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Solde au début	<b>30 000 000</b>	—
Subvention à recevoir	<b>(30 000 000)</b>	30 000 000
Encasement d'une subvention	<b>30 000 000</b>	—
Aide financière versée	<b>(270 000)</b>	—
Frais généraux et administratifs	<b>(293 352)</b>	—
Revenus de placement	<b>454 367</b>	—
Solde à la fin	<b>29 891 015</b>	30 000 000

*CDPQ*

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Solde au début	—	—
Encasement d'une subvention	<b>50 000</b>	—
Frais généraux et administratifs	<b>(4 603)</b>	—
Revenus de placement	<b>105</b>	—
Solde à la fin	<b>45 502</b>	—

**8. Actif net grevé d'affectations d'origine interne**

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Investissement dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C.	<b>3 577 344</b>	4 368 683

## Fonds d'action québécois pour le développement durable

### Notes complémentaires

31 mars 2019

#### 9. Engagements

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'au 30 juin 2020 pour la location d'un local et pour l'utilisation de services. Le solde de l'engagement suivant ce bail, pour les deux prochaines années, s'établit à 64 552 \$.

Les paiements minimaux exigibles au cours des deux prochains exercices en vertu de ce bail sont les suivants :

	\$
2020	51 529
2021	13 023

#### 10. Information concernant le capital

L'Organisme gère son capital de manière à s'assurer que celui-ci soit suffisant pour son fonctionnement et pour permettre de réaliser sa mission.

##### *Magnitude 10*

En juillet 2015, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention de 600 000 \$ destinée à soutenir financièrement des entreprises qui mettront en œuvre des projets qui favoriseront le développement durable au sein de celles-ci. Sous réserve de l'accomplissement des obligations de l'Organisme prévues à la présente convention, l'aide financière sera versée en un maximum de trois versements. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, à compter du 29 juin 2015 et au plus tard le 31 mars 2019. Le ministre de l'Économie et de l'Innovation se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, l'Organisme a encaissé le total de la subvention qui était à recevoir d'un montant de 90 000 \$.

##### *Action-Climat Québec*

Le 30 mars 2016, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention de 3 000 000 \$ pour les exercices financiers 2015-2016 et 2016-2017. Cette subvention devra servir à la mise en œuvre d'un programme visant la sensibilisation de la population québécoise à la problématique des changements climatiques.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, au plus tard le 31 juillet 2020. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention.

## Fonds d'action québécois pour le développement durable

### Notes complémentaires

31 mars 2019

---

#### 10. Information concernant le capital (suite)

##### *Gobeuses*

En mars 2018, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention de 15 000 000 \$ destinée à soutenir financièrement des entreprises dans le but de moderniser les équipements de récupération des contenants consignés désuets. Sous réserve de l'accomplissement des obligations de l'Organisme prévues à la présente convention, l'aide financière sera versée en un seul versement. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, au plus tard le 31 mars 2021. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention.

##### *PureSphera*

En mars 2018, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention de 1 200 000 \$ destinée à élaborer et mettre en œuvre un programme de récupération des systèmes de réfrigération. Sous réserve de l'accomplissement des obligations de l'Organisme prévues à la présente convention, l'aide financière sera versée en un seul versement. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, à compter du 16 mars 2018 et au plus tard le 31 mars 2019. Un renouvellement automatique sera accordé jusqu'au 31 mars 2020 si l'aide financière n'est pas entièrement déboursée par l'Organisme au 31 mars 2019. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention.

##### *Chantier*

En mars 2018, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention de 30 000 000 \$ destinée à soutenir financièrement des entreprises qui mettront en œuvre des pratiques d'affaires écoresponsables et technologiques. Sous réserve de l'accomplissement des obligations de l'Organisme prévues à la présente convention, l'aide financière sera versée en un seul versement. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, à compter du 1er avril 2018 et au plus tard le 31 mars 2023. Le ministre de l'Économie et de l'Innovation se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, l'Organisme a encaissé le total de la subvention qui était à recevoir d'un montant de 30 000 000 \$.

## Fonds d'action québécois pour le développement durable

### Notes complémentaires

31 mars 2019

---

#### 10. Information concernant le capital (suite)

##### *CDPQ*

En décembre 2018, la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) a accordé à l'Organisme, à titre d'allié stratégique, une subvention totale de 230 000 \$ sur trois ans visant à propulser l'adoption de pratiques durables auprès des organismes bénéficiaires de la CDPQ.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, à compter du 15 décembre 2018 et au plus tard le 15 décembre 2021. La CDPQ se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, l'Organisme a encaissé un montant de 50 000 \$ comme prévu par le calendrier des paiements.

#### 11. Politique de gestion du risque financier

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2019.

##### *Risque de taux d'intérêt*

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur.

Au 31 mars 2019, l'Organisme détenait des dépôts à terme pour un montant total de 45 765 540 \$.

##### *Risque de marché*

Le risque de marché associé aux placements de portefeuille détenus par l'Organisme est faible, ces actifs étant investis dans la trésorerie, le marché monétaire et une obligation. Quant aux placements dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C., l'objectif de cette société en commandite est d'investir dans des sociétés spécialisées dans les technologies d'énergie propre et des projets d'énergie renouvelable qui contribuent au développement durable, notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. La société a une durée de vie prévue de 10 ans avec possibilité de prolongation de deux périodes consécutives de 12 mois chacune.

La politique de placement de cette société est d'évaluer les instruments financiers dans lesquels elle investit de manière à réduire ce risque tout en respectant les limites établies par sa politique d'investissement. La juste valeur du placement dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C. correspond au risque maximal auquel l'Organisme est exposé.

##### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque de subir une perte financière en raison de l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses obligations contractuelles. Les principaux instruments financiers assujettis au risque de crédit pour l'Organisme sont l'encaisse, les débiteurs et les dépôts à terme.

**Fonds d'action québécois pour le développement durable****Notes complémentaires**31 mars 2019

---

**11. Politique de gestion du risque financier (suite)***Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements. L'Organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers. Au 31 mars 2019, les passifs financiers de l'Organisme sont les créditeurs.

Également, ce risque de liquidité ne peut être couvert par le placement détenu dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C. en raison de l'obligation qu'a l'Organisme envers cette entité.

**12. Régimes de retraite**

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite simplifié qui est un régime complémentaire de retraite à cotisations définies offert et administré par un établissement financier, et auquel adhèrent plusieurs employeurs. Il offre également un régime enregistré de retraite collectif. La charge de retraite de ces régimes pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 est de 22 203 \$ (14 202 \$ en 2018). Aucun passif futur n'existe pour ce genre de régime.

**13. Excédent des produits sur les charges sur les opérations**

L'Organisme s'efforce d'accomplir efficacement sa mission et a comme objectif d'assurer un équilibre entre optimiser l'efficacité de ses activités et effectuer une gestion saine des finances pour les opérations courantes.

**Fonds d'action québécois pour le développement durable**
**Annexe**

 Exercice terminé le 31 mars 2019
 

---

**Frais de développement et de fonctionnement –**
**Annexe A**

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	<b>424 730</b>	364 997
Fournitures et dépenses de bureau	<b>6 634</b>	5 439
Téléphone	<b>5 835</b>	14 242
Frais de déplacement et de représentation	<b>13 540</b>	12 765
Loyer	<b>42 558</b>	51 478
Entretien et réparations	<b>12 420</b>	5 261
Assurances	<b>5 172</b>	5 031
Communications	<b>84 438</b>	9 489
Honoraires	<b>27 072</b>	36 912
Frais bancaires	<b>406</b>	1 285
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>2 085</b>	1 189
Amortissement des actifs incorporels	<b>5 207</b>	5 155
	<b>630 097</b>	<b>513 243</b>
Frais généraux et administratifs – Développement	–	164 524
Frais généraux et administratifs – Fonctionnement	<b>(14 427)</b>	158 008
Frais généraux et administratifs imputés – Magnitude 10	<b>15 379</b>	58 160
Frais généraux et administratifs imputés – Action-Climat Québec	<b>53 782</b>	132 551
Frais généraux et administratifs imputés – Gobeuses	<b>149 867</b>	–
Frais généraux et administratifs imputés – PureSphera	<b>127 541</b>	–
Frais généraux et administratifs imputés – Chantier	<b>293 352</b>	–
Frais généraux et administratifs imputés – CDPQ	<b>4 603</b>	–
	<b>630 097</b>	<b>513 243</b>



**FAQDD.QC.CA**

**FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

125, boul. Charest Est, bureau 305 | Québec (Québec) G1K 3G5

infos@faqdd.qc.ca | Tél. : 418 692-5888 | Téléc. : 418 692-1148